

SPASER

CDC INFORMATIQUE

Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et
Écologiquement Responsables

2025 - 2027

TABLE DES MATIERES

L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
INTRODUCTION.....	5
Les achats publics à CDC Informatique	5
Le contexte réglementaire du SPASER.....	5
Le développement durable dans les achats de CDC Informatique	6
SYNTHÈSE DE NOS ENGAGEMENTS CLÉS	8
AXE 1 - UN ACHAT PUBLIC AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	10
Objectif 1.1 : Réduire la production de déchets et l'économie circulaire	10
Objectif 1.2 : Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au dérèglement climatique.....	11
Objectif 1.3 : Encourager la sobriété des consommations et le recours aux énergies renouvelables	12
Objectif 1.4 : Favoriser les moyens de déplacements et de livraisons alternatifs	12
Objectif 1.5 : Rendre le numérique plus responsable	13
Objectif 1.6 : Construire une alimentation plus durable et locale	13
Objectif 1.7 : Protéger, restaurer la biodiversité et lutter contre les pollutions	14
Indicateurs stratégiques Axe 1	15
AXE 2 - UN ACHAT PUBLIC VERS PLUS D'INCLUSIVITE	16
Objectif 2.1 : Développer le recours à des fournisseurs inclusifs (IAE, EA, ESAT)	16
Objectif 2.2 : Des achats soucieux de l'égalité Femmes/Hommes et de la lutte contre les discriminations	17
Objectif 2.3 : Améliorer la santé et le bien-être au travail.....	17
Objectif 2.4 : Renforcer l'accessibilité numérique de nos services numériques.....	17
Indicateurs stratégiques Axe 2	19

AXE 3 - UN ACHAT PUBLIC AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPONSABLE ET VERTUEUX	20
Objectif 3.1 : Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique.....	20
Objectif 3.2 : Faciliter l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique	20
Indicateurs stratégiques Axe 3	21
AXE 4 - UN SPASER PILOTE : GOUVERNANCE DU SPASER ET PERFORMANCE ACHATS	22
Objectif 4.1 : Renforcer la prise en compte des enjeux RSE dans les achats et en assurer le reporting.....	22
Objectif 4.2 : Contribution à l'émergence de communs autour des achats responsables	23
Objectif 4.3 : Communication du SPASER.....	23
Objectif 4.4 : Gouvernance du SPASER.....	24
Indicateurs stratégiques Axe 4	25
Glossaire.....	26

L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

“



GIE informatique de la Caisse des Dépôts, CDC Informatique s'intègre et soutient les trois grands axes de la stratégie du groupe CDC :

- La transformation écologique
- La souveraineté énergétique, industrielle, numérique et financière
- La cohésion sociale et territoriale

En cohérence avec ces trois grands axes, et de par son cœur de métier, CDC Informatique s'engage depuis de nombreuses années pour un numérique plus responsable. Compte tenu du poids conséquent de nos achats dans le poids environnemental de CDC Informatique (carbone notamment), et des nombreux leviers qu'ils nous offrent, nous avons mené des efforts conséquents ces dernières années pour renforcer l'aspect "responsable" de nos achats.

Conscients qu'il nous faut être encore plus ambitieux au vu des enjeux actuels, et dans le prolongement de la signature de notre Politique Numérique Responsable en 2025, nous avons souhaité clarifier nos priorités et axes de travail sur le sujet de l'achat responsable à l'aide d'un document-cadre : le SPASER. Celui-ci est désormais amené à faire référence en interne.

Il a été élaboré à travers la mobilisation et la coordination du Service Achats/Marchés Publics et du Service RSE, mais également grâce à l'implication de nombreux opérationnels concernés par le sujet des achats responsables.

Le SPASER CDC Informatique s'inscrit également en parfaite cohérence avec celui de l'Etablissement Public CDC, tant dans sa temporalité que dans sa structuration.

Mathias Guérin
Directeur général de CDC Informatique

INTRODUCTION

Les achats publics à CDC Informatique

CDC Informatique, filiale IT de la Caisse des Dépôts, est un opérateur global de services informatiques et numériques constitué en groupement d'intérêt économique (GIE) et détenu majoritairement par la Caisse des Dépôts. Il est le garant de la confidentialité, de la sécurité et de l'intégrité des données et des systèmes d'information de la CDC.

Depuis le 12 juillet 2012 ICDC est devenu GIE in house de la Caisse des Dépôts et doit pour ses achats et ses contrats procéder par des mises en concurrence publiques comme l'y oblige le Code de la Commande Publique.

Le montant total des achats de CDC Informatique s'est établi à près de 400 millions d'euros lors de l'exercice 2024. Les achats relatifs au domaine du numérique représentent une très grande majorité de ce total. Avec plus de 600 marchés passés annuellement, CDC Informatique accroît directement ou indirectement l'activité de plus de 300 fournisseurs.

Le contexte réglementaire du SPASER

Avec un volume global de près de 89 milliards d'euros en 2023, soit environ 8% du PIB national, la commande publique représente un levier essentiel pour viser un développement plus durable de notre société. Fort de ce constat, l'Etat et le législateur ont renforcé le cadre législatif et réglementaire autour de la commande publique pour que celle-ci soit à la hauteur des enjeux de la France au XXIème siècle.

Le présent SPASER s'inscrit dans cet environnement législatif dynamique, marqué par l'adoption de jalons impactant. Les plus remarquables sont :

- **l'article L2111-3 du Code de la Commande Publique**, modifié par la loi Climat et Résilience de 2021 et la loi Industrie Verte de 2023, impose aux acheteurs publics dont le volume d'achat dépasse les 50 millions d'euros annuels d'adopter un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER). Il précise que "ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire" ;
- les **lois Climat et Résilience**, et **Industrie Verte**, imposent également que tous les marchés publics dépassant les seuils européens contiennent au moins un critère d'attribution et une clause d'exécution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre, ainsi qu'une condition d'exécution sociale.

Ces dispositions législatives se trouvent précisées par le **Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022 - 2025**. Celui-ci définit deux grands objectifs pour la commande publique d'ici fin 2025 :

- 30 % de marchés notifiés dans l'année contenant au moins une considération sociale (objet, spécification technique, clause d'exécution, critère d'attribution) ;
 - 100 % des marchés notifiés dans l'année contenant au moins une considération environnementale (objet, spécification technique, clause d'exécution, critère d'attribution).
- **le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire**, dit décret tertiaire, qui vise à réduire la consommation énergétique dans ces bâtiments par rapport à 2010, de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 ;
 - **la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire**, dite **loi AGEC**, et ses décrets d'application du 9 mars 2021 et 1er juillet 2024, qui fixent des seuils d'obligation d'acquisition de biens issus du réemploi et de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

Le développement durable dans les achats de CDC Informatique

Depuis 2009, CDC Informatique développe et structure son engagement en faveur du développement durable. Cet engagement s'est tout d'abord concentré sur notre fonctionnement interne et la mise en place d'écogestes, avant de petit à petit se complexifier pour devenir une approche holistique, embarquant l'organisation dans son ensemble avec un focus fort sur notre cœur de métier : le maintien et le développement du Système d'Information de la Caisse des Dépôts.

Cette évolution touche nécessairement nos processus internes, au premier rang desquels se situe notre processus d'achats. CDC Informatique accorde une place primordiale au respect des piliers du Développement Durable dans sa stratégie d'achat. Ainsi, la réduction de nos impacts environnementaux négatifs sur le cycle de vie complet de nos achats, le soutien à l'insertion des publics éloignés de l'emploi, la lutte contre les discriminations ou encore le maintien de relations équilibrées avec nos partenaires économiques sont, de longue date, des enjeux forts pour CDC Informatique qui viennent compléter les trois principes cardinaux de la commande publique : liberté d'accès, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures.

Voici quelques exemples de démarches et actions mises en place ces dernières années :

❖ Le Guide des achats responsables

Dans une volonté de sensibilisation et d'acculturation au sujet, un guide interne a été publié sur l'intranet, et diffusé aux acteurs majeurs des achats (prescripteurs, gestionnaires de contrat, équipe Achat...). Ce guide synthétise les enjeux autour des achats responsables, et propose des pistes concrètes pour intégrer des considérations environnementales dans la passation de marché.

❖ Bilan Développement durable

Depuis 2017, CDC Informatique publie sur l'intranet et son site internet son Bilan Développement Durable qui retrace toutes les actions menées dans l'année écoulée. Le sujet des achats responsables y est notamment abordé. Ce support de communication est le premier à inclure des indicateurs autour de nos efforts sur les achats responsables. Les travaux menés grâce au SPASER vont permettre de compléter ces indicateurs.

❖ Process Achats

Depuis 2022, le service RSE est systématiquement sollicité par l'équipe Achats pour chaque nouvelle procédure de mise en concurrence publique (appels d'offres, MAPA etc.), à travers l'outil interne de gestion du processus d'achat. Ce changement a permis une très forte croissance de des considérations RSE dans nos AO, passant d'une trentaine de pourcentage en 2022 à près de 80% en 2024.

❖ Labélisation Numérique Responsable

Dès 2022, CDC Informatique a obtenu le label Numérique Responsable niveau 2 décerné par l'Institut du Numérique Responsable. Le plan de progrès de 28 engagements issu de cette labélisation intégrait plusieurs actions autour des achats responsables (formation des équipes Achats, considérations RSE dans les marchés, suivi RSE de nos plus gros marchés...).

CDC Informatique a depuis été de nouveau labélisé, sur un périmètre élargi incluant la DSI de l'Etablissement Public de la Caisse des Dépôts. Le nouveau plan d'engagements intègre également des actions autour des achats responsables, et fait le lien avec le présent SPASER.

Le SPASER de CDC Informatique repose sur quatre grands axes principaux, chacun d'entre eux recouvrant respectivement plusieurs objectifs :

- Axe 1 - Un achat public au service de la transition écologique
- Axe 2 - Un achat public vers plus d'inclusivité
- Axe 3 - Un achat public au service d'un développement économiques responsable et vertueux
- Axe 4 - Un SPASER piloté : gouvernance du SPASER et performance achats

SYNTHÈSE DE NOS ENGAGEMENTS CLÉS

AXE 1

Renforcer les considérations environnementales dans les marchés

 **Indicateur opérationnel** : Part des marchés supérieurs à 40 000€ HT notifiés dans l'année intégrant au moins une considération environnementale

 **Les objectifs** :

- Clause OU Critère : 100% (2025)
- Clause ET critère : 100% (2026)

Favoriser les acquisitions de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant de la matière recyclée

 **Indicateur opérationnel** : Part de la dépense annuelle HT affectée à l'achat de bien issu du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, pour la catégorie de produits concernée

 **Les objectifs** :

- Disposer d'informations fiabilisées et consolidées (2027)
- Matériel IT & Téléphonie (2030) : 30% réemploi / réutilisation & 30% matières recyclées
- Consommables d'impression (2030) : 30% réemploi / réutilisation & 30% matières recyclées
- Papier (2030) : 40% matières recyclées
- Fournitures de bureau (2030) : 50% matières recyclées
- Mobilier et aménagement d'intérieur (2030) : 25% réemploi / réutilisation & 25% matières recyclées

Définir une trajectoire de décarbonation des achats de CDC Informatique

 **Indicateur opérationnel** : Trajectoire définie Oui / Non

 **L'objectif** : Disposer d'une trajectoire de décarbonation des achats (2027)

AXE 2

Renforcer les considérations sociales dans nos marchés

 **Indicateur opérationnel** : Part des marchés supérieurs à 40 000€ HT notifiés dans l'année intégrant au moins une considération sociale

 **Les objectifs** :

- 10% (2025)
- 30% (2026)

Développer le recours à des structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, IAE...)

 **Indicateur opérationnel** : Volume d'achat en euros HT dépensés dans l'année auprès de structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, IAE...)

 **L'objectif** : N/A

Solliciter systématiquement l'équipe Accessibilité Numérique pour tout nouveau projet d'achat concerné par le cadre légal en matière d'accessibilité numérique

 **Indicateur opérationnel** : % de marchés concernés notifiés dans l'année avec avis du service Accessibilité numérique

 **L'objectif** :

- 100%

AXE 3

Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique

 **Indicateur opérationnel** : Pourcentage de marchés notifiés dans l'année attribués à des TPE/PME

 **L'objectif** :

- N/A

Faciliter l'accès des structures de l'ESS à la commande publique

 **Indicateur opérationnel** : Pourcentage de marchés notifiés dans l'année attribués à des ESUS

 **L'objectif** :

- N/A

AXE 4

Concrétiser les engagements du SPASER

 **Indicateur opérationnel** : Taux de réalisation des engagements du SPASER

 **L'objectif** : 75% (2027)

Communiquer autour du SPASER

 **Indicateur opérationnel** : Nombre d'actions de communication

 **L'objectif** :

- 2 actions / an

AXE 1 - UN ACHAT PUBLIC AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Dans la lignée des grands engagements du Groupe Caisse des Dépôts, et de par son cœur de métier, CDC Informatique a positionné la transformation écologique et le Numérique Responsable parmi les 5 piliers de sa stratégie SI 2023 – 2027.

Au vu de notre volume d'achat important (près de 400 millions d'euros) et la part prépondérante des achats dans le bilan environnemental de l'entreprise (90% du bilan carbone), la politique Achats représente un levier fondamental en vue de la réduction de nos impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, pollutions diverses, érosion de la biodiversité...). Pour ce faire, les moyens d'action à disposition de la commande publique sont multiples et doivent être adaptés au regard de chaque typologie de marchés et des capacités des entreprises à y répondre. Le présent SPASER ne prétend pas détailler l'ensemble des considérations environnementales possibles. Cependant, il pose une exigence : questionner systématiquement l'achat, de l'expression du besoin au suivi de son exécution, avec l'objectif de minimiser son impact environnemental.

Objectif 1.1 : Réduire la production de déchets et l'économie circulaire

Bonnes pratiques

- Mise en place d'une Charte "chantier propre" avec le prestataire pour le projet de déménagement Nouvel'R (déménagement du siège social de CDC Informatique d'Arcueil vers Bagneux).
- Clarification du process de déclaration dans l'outil en ligne Trackdéchets avec certains prestataires régulièrement concernés par la génération de déchets dangereux dans le cadre de prestations menées pour le compte de CDC Informatique.
- Contractualisation avec un prestataire événementiel certifié ISO 20121, et mise en place d'une démarche de réutilisation des mobiliers et visuels lors des grands événements d'entreprise organisés par CDC Informatique (Forum Techno, Vœux de début d'année...).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Limiter l'achat de produits à usage unique** aux cas absolument nécessaires et sans alternatives pertinentes (exemple des produits d'hygiène et/ou de soins).
- ✦ **Se mettre en conformité avec les exigences de l'article 58 de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire** du 10 février 2020 (dite loi AGEC) concernant l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées, et suivre le volume et le pourcentage d'achats des biens faisant partie des catégories visées par l'article 58.

- ✦ Pour les prestations sous-traitées à des tiers et générant des déchets dangereux, **clarifier dès le début du contrat la bonne mise en place de la traçabilité de ces déchets**, notamment via l’outil Trackdéchets.
- ✦ **Réduire les déchets générés par les prestations sous-traitées à des tiers**. Challenger les prestataires en leur demandant les actions de réduction de déchets qu’ils maîtrisent déjà ou qu’ils proposent de mettre en place dans le cadre du contrat avec CDC Informatique (lors de la phase de mise en concurrence via un critère dédié, et/ou lors des instances de suivi du contrat).
- ✦ Systématiquement **favoriser** (sauf contrainte spécifique justifiée) **l’achat de produits à longue durée de vie, à haut niveau de réparabilité et facilement recyclables**.
- ✦ **Challenger le futur prestataire événementiel** pour appliquer des bonnes pratiques RSE dans les grands événements d’entreprise organisés par CDC Informatique, en visant notamment une approche **“zéro déchet”**.

Objectif 1.2 : Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et s’adapter au dérèglement climatique

Bonnes pratiques

- Contribution carbone volontaire versée lors de chaque grand événement d’entreprise organisé par CDC Informatique
- Baisse des émissions carbone de nos achats de 16% entre 2020 et 2023 (-21% par personne).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Fiabiliser la mesure de l’impact carbone de nos Achats** en demandant systématiquement à nos fournisseurs l’empreinte carbone de la prestation ou le bilan des émissions de gaz à effet de serre de leur organisation. Alimenter la démarche ERASM (projet de réduction de l’usage des ratios monétaires dans le Bilan Carbone, et d’incitation de nos fournisseurs à mesurer et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre) portée par l’Etablissement Public de la CDC à partir des informations obtenues auprès de nos fournisseurs.
- ✦ Demander à nos fournisseurs tout élément de **documentation technique environnementale** disponible (fiches PEP ou FDES, autres analyses de type ACV, analyse carbone spécifique...).
- ✦ **Définir une trajectoire de décarbonation des achats**, en cohérence avec la stratégie de décarbonation de l’Etablissement Public de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Objectif 1.3 : Encourager la sobriété des consommations et le recours aux énergies renouvelables

Bonnes pratiques

- Marché de fourniture d'électricité 100% d'origine renouvelable pour le site de CDC Informatique à Bagneux.
- CDC Informatique est raccordé au réseau de chaleur urbain de la ville de Bagneux, couvrant les besoins en eau chaude toute l'année et le chauffage.
- Déménagement de nos datacenters vieillissants et surdimensionnés vers des datacenters (Banque de France et EDF) vertueux, aux standards du marché et mieux dimensionnés selon nos besoins.

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Challenger le prestataire de maintenance technique** du bâtiment de Bagneux sur la **réduction des consommations de fluides** (électricité, eau). Evaluer la faisabilité d'intégrer des clauses de performances énergétiques dans le futur marché "Multitechnique".
- ✦ **Renforcer les échanges avec nos hébergeurs** à propos des limitations et réductions des impacts environnementaux de leurs datacenters, et fiabiliser les remontées d'indicateurs RSE (PUE, WUE, pourcentage d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables...).

Objectif 1.4 : Favoriser les moyens de déplacements et de livraisons alternatifs

Bonnes pratiques

- Dans le cadre du marché "Courrier" : toute livraison par le prestataire sur nos sites franciliens se fait en véhicule électrique, envoi de palettes par fret ferroviaire, optimisation des tournées de collecte et distribution du courrier par La Poste (1/jour au lieu de deux).
- Remboursement des frais d'abonnement aux transports publics à 80%, et mise en place d'un Forfait Mobilités Durables pour les salariés ayant recours à des modes de déplacements alternatifs.
- Choix d'un lieu favorisant les mobilités douces pour les grands événements organisés par CDC Informatique.

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Valoriser les solutions de transports vertueuses dans les passations de marchés**, à travers des critères ou clauses dédiés (fret fluvial, écoconduite, mobilités douces, mutualisation de livraison...), et intégrer ce **sujet lors des COPIL annuels** des marchés générant un volume important de déplacements et livraisons.

Objectif 1.5 : Rendre le numérique plus responsable

Bonnes pratiques

- Obtention du Label Numérique Responsable pour ICDC en 2022 avec un plan d'engagements incluant notamment un volet "achats responsables".

✦ Actions à mener ✦

- ✦ Suite à l'obtention du label Numérique Responsable Niveau 2 pour la Filière SI CDC en juin 2025, appliquer les actions contenues dans le **plan d'engagements**, pour le périmètre "CDC Informatique".
- ✦ Systématiser les **considérations Numérique Responsable sur les compétences** (écoconception, accessibilité numérique, éthique...) dans les sélections de prestataires pour des marchés liés à la conception de services numériques.
- ✦ Systématiser les **considérations Numérique Responsable** (durée minimale de mise à jour de l'OS, labels environnementaux, indice de réparabilité...) dans les **sélections de matériels IT bureautiques et industriels**.
- ✦ Mettre en place des **objectifs Numérique Responsable** pour les **3 plus gros contrats matériels** et **3 plus gros contrats de prestations intellectuelles** et instaurer un **suivi régulier**. Systématiser les échanges NR dans les COPIL des prestations identifiées. (Cf. Objectif 4.1)
- ✦ Systématiser les **considérations Numérique Responsable** (écoconception, accessibilité numérique cf. Objectif 2.4...) dans l'ensemble de nos processus d'**acquisition de solutions logicielles externes, incluant les achats SaaS**.
- ✦ **Appliquer le cadre posé par la Charte IA de l'EP CDC** pour toute acquisition d'une **solution logicielle intégrant de l'IA**, et veiller à rester dans une logique de frugalité (licensing, options choisies...).

Objectif 1.6 : Construire une alimentation plus durable et locale

Bonnes pratiques

- Lors des grands événements d'entreprise organisés par CDC Informatique, recours à un traiteur qui récupère les aliments non consommés pour les redistribuer auprès du Secours Populaire (ou autres associations).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Renforcer le dialogue avec l'AGR**, le restaurateur du Groupe CDC, sur le sujet de l'alimentation durable et notamment dans notre restaurant de Bagneux.
- ✦ **Challenger le futur prestataire évènementiel** pour appliquer des bonnes pratiques RSE dans les grands évènements d'entreprise organisés une approche **"zéro déchet alimentaire"** et avec des **produits alimentaires prioritairement issus de l'agriculture biologique, de saison et locaux.**

Objectif 1.7 : Protéger, restaurer la biodiversité et lutter contre les pollutions

Bonnes pratiques

- Le marché "Mobilier" pour l'aménagement du nouveau site de CDC Informatique sur Bagneux intègre de nombreux critères de qualité des bureaux, et notamment concernant l'émissions de polluants de l'air intérieur (formaldéhydes).
- 100% du papier acheté par CDC Informatique est du papier recyclé ou est issu de forêts gérées durablement.

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Clarifier les enjeux "Biodiversité" par typologie d'achat** à CDC Informatique, et **identifier les typologies d'achat à enjeu fort** sur ce volet.
- ✦ **S'assurer que nos achats** (en particulier les segments d'achats "Mobilier", "Fournitures de bureau", "Produits d'entretien" et "Restauration") **ne contribuent pas à la déforestation importée.**

Indicateurs stratégiques Axe 1

Chantiers	Familles d'achats	Objectifs	Indicateurs opérationnels
Renforcer les considérations environnementales dans les marchés	Toutes familles d'achat	Clause OU Critère : 100% (2025) Clause ET critère : 100% (2026)	Part des marchés supérieurs à 40 000€ HT notifiés dans l'année intégrant au moins une considération environnementale (marché réservé, clause d'exécution et/ou critère de d'attribution)
Favoriser les acquisitions de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant de la matière recyclée : mise en conformité avec l'article 58 de la loi AGEC pour les familles d'achats pertinentes	Matériel informatique et téléphonie Consommables d'impression Papier Fournitures de bureau Mobilier et aménagement d'intérieur	Disposer d'informations fiabilisées et consolidées (2027) Matériel IT & Téléphonie (2030) : 30% réemploi /réutilisation & 30% matières recyclées Consommables d'impression (2030) : 30% réemploi / réutilisation & 30% matières recyclées Papier (2030) : 40% matières recyclées Fournitures de bureau (2030) : 50% matières recyclées Mobilier et aménagement d'intérieur (2030) : 25% réemploi / réutilisation & 25% matières recyclées	Part de la dépense annuelle HT affectée à l'achat de bien issu du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, pour la catégorie de produits concernée
Définir une trajectoire de décarbonation des achats de CDC Informatique	Toutes familles d'achat	Disposer d'une trajectoire de décarbonation des achats (2027)	Trajectoire définie Oui / Non

AXE 2 – UN ACHAT PUBLIC VERS PLUS D'INCLUSIVITE

CDC Informatique est depuis longtemps engagé autour des questions de bonnes conditions de travail de ses salariés. Les achats sont un levier essentiel pour permettre de faire rayonner cet engagement auprès des fournisseurs de CDC Informatique et contribuer activement à l'épanouissement professionnel de toutes et tous.

Cela passera notamment par le renforcement de l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi, le recours accru au secteur adapté, la lutte contre toute forme de discrimination, et une vigilance forte à propos du bien-être de nos salariés ainsi que ceux de nos prestataires.

Objectif 2.1 : Développer le recours à des fournisseurs inclusifs (IAE, EA, ESAT)

Bonnes pratiques

- Le titulaire du marché de déclassement d'équipements IT dispose d'un agrément ESUS, et 75% de ses équipes sont en insertion.
- La prestation de gestion du courrier sur le site CDC Informatique de Bagneux est réalisée par une entreprise adaptée.

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Identifier les typologies de marché à aborder en priorité** en interne pour avoir recours à des dispositifs d'inclusion sociale ou professionnelle (marché réservé, clause / critère social) en faveur des personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de handicap. Creuser notamment le sujet pour les **prestations intellectuelles informatiques**.
- ✦ Faire **monter en compétence** les acteurs internes (leviers actionnables, modalités de suivi...). (c.f. *Objectif 4.1*).
- ✦ **Développer les clauses sociales** dans nos marchés, et le recours à des marchés protégés lorsque cela est pertinent, notamment en questionnant systématiquement la pertinence de ces considérations dès le début de la définition du besoin par le prescripteur.
- ✦ **Utiliser des plateformes en ligne dédiées au domaine de l'inclusion**, notamment lors des phases de sourcing (ex : Marché de l'inclusion...).

Objectif 2.2 : Des achats soucieux de l'égalité Femmes/Hommes et de la lutte contre les discriminations

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Rappeler systématiquement** dans les documents de consultation **le niveau d'engagement d'ICDC et nos attentes** vis-à-vis de nos prestataires sur la lutte contre toutes les formes de discrimination et notamment Femmes / Hommes.

Objectif 2.3 : Améliorer la santé et le bien-être au travail

Bonnes pratiques

- Le marché de "Helpdesk" intègre des considérations autour de la prévention des Troubles Musculo-squelettiques (TMS) et des ambiances lumineuses et acoustiques.
- Le marché "Mobiliers" pour l'aménagement du nouveau site de CDC Informatique intègre de nombreux critères de qualité des bureaux pour la protection de la santé des utilisateurs (émissions de formaldéhydes, surfaces non réfléchissantes...).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Clarifier les enjeux "Santé" par typologie d'achat** à CDC Informatique, et **identifier les typologies d'achat à enjeu fort** sur ce volet.
- ✦ **Systématiser des considérations "santé"** (clause et/ou critère) dans l'objet des marchés identifiés comme ayant un **enjeu fort** sur le volet "santé".

Objectif 2.4 : Renforcer l'accessibilité numérique de nos services numériques

Bonnes pratiques

- Sollicitation systématique du service Accessibilité Numérique pour tout projet d'achat de progiciel ou solution SaaS concerné par le cadre légal en matière d'accessibilité numérique, ou de prestations intellectuelles IT (formation liée à l'accessibilité, conception / développement de services numériques éligibles au RGAA).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Pérenniser la sollicitation systématique de l'équipe Accessibilité Numérique** pour tout nouveau projet d'achat de progiciel ou solution SaaS concerné par le cadre légal en matière d'accessibilité numérique, ou de prestations intellectuelles IT (formation liée à l'accessibilité, conception / développement de services numériques éligibles au RGAA).
- ✦ **Challenger les éditeurs** en leur demandant de s'engager sur un **plan de progrès** de leur solution / prestation et à la prise en compte de nos retours utilisateurs en situation de handicap.
- ✦ **Identifier des modalités de valorisation des démarches positives** d'éditeurs / prestataires sur le volet "Accessibilité numérique".

Indicateurs stratégiques Axe 2

Chantiers	Familles d'achats	Objectifs	Indicateurs opérationnels
Renforcer les considérations sociales dans nos marchés	Toutes familles d'achat	10 % (2025) 30 % (2026)	Part des marchés supérieurs à 40 000€ HT notifiés dans l'année intégrant au moins une considération sociale (marché réservé, clause d'exécution, critère de notation)
Développer le recours à des structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, IAE...)	Toutes familles d'achat	N/A	Volume d'achat en euros HT dépensés dans l'année auprès de structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, IAE...)
Solliciter systématiquement l'équipe Accessibilité Numérique pour tout nouveau projet d'achat concerné par le cadre légal en matière d'accessibilité numérique	Achat de progiciel ou solution SaaS concerné par le cadre légal en matière d'accessibilité numérique Achat de prestations intellectuelles IT (formation liée à l'accessibilité, conception / développement de services numériques éligibles au RGAA)	100 % (2025)	% de marchés concernés notifiés dans l'année avec avis du service Accessibilité numérique

AXE 3 - UN ACHAT PUBLIC AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPONSABLE ET VERTUEUX

Depuis 2018, le Code de la commande publique rassemble l'ensemble de la législation et de la réglementation encadrant les achats publics. Il offre une diversité d'outils en faveur de l'accessibilité de la commande publique à un plus grand nombre de fournisseurs de tailles et statuts variés, tout en réaffirmant les trois principes fondamentaux de la commande publique :

- égalité de traitement ;
- liberté d'accès ;
- transparence des procédures.

En cohérence avec sa politique Développement Durable, et dans le respect du cadre réglementaire, CDC Informatique souhaite accentuer ses efforts de facilitation de l'accès à la commande publique pour les TPE/PME françaises ainsi que les structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectif 3.1 : Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Interroger systématiquement la pertinence d'avoir recours à un allotissement** de nos marchés avec les prescripteurs.

Objectif 3.2 : Faciliter l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Interroger systématiquement la pertinence d'avoir recours à un allotissement** de nos marchés avec les prescripteurs.
- ✦ Intégrer les **structures de l'ESS dans le panel des entreprises sollicitées pour les marchés de faible montant** lorsque les procédures le permettent.

Indicateurs stratégiques Axe 3

Chantiers	Familles d'achats	Objectifs	Indicateurs opérationnels
Faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique	Toutes familles d'achat	N/A	Pourcentage de marchés notifiés dans l'année attribués à des TPE/PME

Faciliter l'accès des structures de l'ESS à la commande publique	Toutes familles d'achat	N/A	Pourcentage de marchés notifiés dans l'année attribués à des ESUS
---	-------------------------	-----	---

AXE 4 - UN SPASER PILOTE : GOUVERNANCE DU SPASER ET PERFORMANCE ACHATS

Ce SPASER a vocation à doter CDC Informatique d'un cadre d'action global pour les achats responsables, en cohérence avec ses autres grandes priorités. La réussite de ce plan d'actions tient en grande partie au fait de la faire vivre dans le temps et de savoir embarquer les différentes parties prenantes concernées. Une gouvernance dédiée au sujet est ainsi mise en place pour mener à bien ces travaux.

Cet axe transversal dédié à la performances "achats responsables" de CDC Informatique aborde notamment les actions transversales à mener pour rendre opérationnelle ce SPASER : modalités de remontées des indicateurs, formation des acteurs et outillage, communication des enjeux abordés par le SPASER auprès des parties prenantes concernées, etc. A ceci s'ajoute la volonté de CDC Informatique de conserver son implication dans la création de communs autour des achats responsables.

Objectif 4.1 : Renforcer la prise en compte des enjeux RSE dans les achats et en assurer le reporting

Bonnes pratiques

- Service RSE nativement intégré au processus Achat pour tout marché avec mise en concurrence (MAPA 3 devis, Appel d'Offre).
- Services RSE & Achats formés aux Achats Responsables.

✦ Actions à mener ✦

- ✦ Intégrer systématiquement des **questionnements RSE à l'étude du marché** (exemple : sourcing non formalisé, RFI, RFQ...).
- ✦ **Améliorer la visibilité sur les achats futurs** afin de mieux anticiper la prise en compte des enjeux RSE dans l'expression du besoin d'achat et lors du processus d'achat.
- ✦ Définir des **catégories d'achats à enjeux stratégiques d'un point de vue RSE. Adapter la pondération du critère RSE** pour ces marchés.
- ✦ Développer le **suivi des sujets RSE en cours d'exécution de ces marchés à fort enjeu RSE** (revues annuelles avec titulaires, plan de progrès vu en amont et suivi dans la vie du contrat...). En particulier, mettre en place des objectifs Numérique Responsable pour les 3 plus gros contrats matériels et 3 plus gros contrats de prestations intellectuelles et instaurer un suivi régulier. Systématiser les échanges NR dans les COPIL des prestations identifiées. (Cf. Objectif 1.5)
- ✦ **Embarquer l'ensemble des acteurs majeurs du processus Achats** afin de s'assurer de la cohérence de l'approche "achats responsables" tout au long de la vie de l'achat, allant de l'expression du besoin à la fin du marché :

- **identifier les acteurs internes incontournables de l'achat responsable** (services Achats et RSE, prescripteurs / pilotes de contrats à forts enjeux financiers et/ou RSE...);
- **sensibilisation et formation** des acteurs du processus Achats aux enjeux contenus dans ce SPASER, et a minima les acteurs incontournables identifiés précédemment (acheteurs, prescripteurs récurrents...);
- **outiller ces acteurs** pour autonomiser chacun tout en assurant une cohérence d'ensemble (checklist de bonnes pratiques, questionnaire d'identification des enjeux RSE majeurs du marché, référentiel de clauses et critères RSE...).
- ✦ Pour les marchés pertinents, intégrer la possibilité d'**exclure un candidat de la procédure de passation en cas de non-satisfaction à l'obligation d'établir un Plan de vigilance** pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation.
- ✦ **Clarifier, et fluidifier au maximum, les modalités de remontée des indicateurs** aux pilotes du SPASER.

Objectif 4.2 : Contribution à l'émergence de communs autour des achats responsables

Bonnes pratiques

- Participation à la rédaction du Guide pratique pour des achats numériques responsables (porté par la DAE et l'INR - 2021) et du Clausier numérique Ecoresponsable (INR & FTCC – 2024).

✦ Actions à mener ✦

- ✦ Continuer à **contribuer à des travaux de place ou intra Groupe CDC**, en fonction des opportunités et de l'actualité.
- ✦ Faire connaître en interne et **participer à des réseaux dédiés aux achats responsables** (réseau RAPIDD par exemple).

Objectif 4.3 : Communication du SPASER

✦ Actions à mener ✦

- ✦ **Publier le SPASER**, et les indicateurs associés, sur nos canaux internes et externes.
- ✦ Organiser des **moments d'échange avec les salariés** pour faire connaître les enjeux et engagements du SPASER. Disposer d'un "**portail SPASER**" (section dédiée) **sur notre intranet** permettant une communication régulière sur les avancées et atteinte d'objectifs intermédiaires, et valorisant des témoignages de réussite afin d'entretenir la motivation des contributeurs.
- ✦ **Faire connaître nos engagements à nos parties prenantes externes**, notamment nos fournisseurs.

Objectif 4.4 : Gouvernance du SPASER

✦ Actions à mener ✦

- ✦ Pérenniser le suivi opérationnel du SPASER.
- ✦ Pérenniser le suivi stratégique du SPASER.

Indicateurs stratégiques Axe 4

Chantiers	Familles d'achats	Objectifs	Indicateurs opérationnels
Concrétiser les engagements du SPASER	Toutes familles d'achat	75% (2027)	Taux de réalisation des engagements du SPASER
Communiquer autour du SPASER	Toutes familles d'achat	2 actions / an	Nombre d'actions de communication annuelles autour du SPASER (publication intranet, Focus...)

Dans le cadre de chaque projet de marché, le Responsable de la Conformité réglementaire à la DMRCC (Direction de la Maîtrise des Risques du Contrôle permanent, de la Conformité et de la déontologie), veillera à la bonne prise en compte des engagements de CDC Informatique au titre de son SPASER (Schéma de promotion des achats publics responsables). Cette vigilance traduit la volonté réelle de CDC Informatique d'assurer le respect de ses obligations réglementaires et de garantir la mise en œuvre effective des orientations fixées par le SPASER. L'objectif est de contribuer, de manière concrète et mesurable, à l'atteinte des ambitions en matière d'achats publics responsables et durables, en cohérence avec les valeurs et les engagements de l'entreprise

Glossaire

ACV : Analyse de Cycle de Vie

CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

DAE : Direction des Achats de l'Etat

EA : Entreprise Adaptée

ERASM : Etude et réduction des RAtioS Monétaires (projet interne CDC)

ESAT : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

IAE : Insertion par l'Activité Economique

INR : Institut du Numérique Responsable

IT : Information Technology (Technologies de l'Information)

PEP : Profil Environnemental Produit

PME : Petites et Moyennes Entreprises

RFI : Request For Information

RFQ : Request For Quotation

RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

SaaS : Software as a Service

SPASER : Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables

TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

TPE : Très Petites Entreprises